

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Dénomination (pour les personnes morales) : Conseil départemental de la Côte-d'Or, Pôle Aménagement et développement du Territoire, Direction de la Stratégie et des Etudes routières, Service des Ouvrages d'Art	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Christophe MOROT	
Adresse :	2C Avenue de la Marbotte
	Commune : Dijon
	Code postal : 21000
Nature des activités : Ouvrages d'Art	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 OISEAUX	
<i>Passer domesticus</i> Moineau domestique	Altération, dégradation temporaire d'habitat de reproduction pendant la phase travaux

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Voir détail dans le dossier joint

L'objectif de l'opération est de rénover le pont des 100 mètres sur la Saône qui franchit la Saône et qui supporte la RD 12B (cf détail dans le dossier joint)

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

- Destruction  Préciser :
- Altération  Préciser : Altération temporaire d'habitat de reproduction pendant la phase travaux.
- Dégradation  Préciser : Dégradation temporaire d'habitat de reproduction pendant la phase travaux.

Voir détail dans le dossier joint

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : Encadrement lors de la phase travaux par des écologues
- Formation continue en biologie animale  Préciser :
- Autre formation  Préciser :

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Les impacts résiduels seront générés durant la phase des travaux chevauchant la période de reproduction du Moineau domestique et du Moineau friquet

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Bourgogne-Franche-Comté

Départements : Côte-d'Or (21)

Canton : Brazey-en-Plaine

Communes : Trugny, Labergement-lès-Seurre

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
- Mesures de protection réglementaires
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Renforcement des populations de l'espèce
- Autres mesures  Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Voir détail dans le dossier joint

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Rapport d'analyse générale des suivis menés dans le cadre des mesures du projet.

Mise en place de nichoirs à Moineau domestique et Moineau friquet dans le cadre de la mesure compensatoire

\* cocher les cases correspondantes

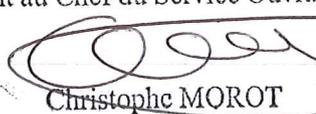
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ...Dijon...  
le ...mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023

Votre signature

Pour le Président et par délégation,  
L'Adjoint au Chef du Service Ouvrages d'Art



  
Christophe MOROT



chef

